



La CGT :

Le CONSTAT !!!

DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT FINANCES MOSELLE

Lors de l'établissement des risques professionnels par l'intermédiaire du DUERP, l'administration se soucie de recenser les risques psychos-sociaux et tend à les prendre en considération.

Mais sur le terrain la réalité est tout autre, avec la poursuite des suppressions d'emploi et l'accélération des réformes qui mettent de plus en plus les agents en situation de mal-être.

Le CHS a pris le relais pour mettre en place des stages "Stimulus" afin de permettre aux cadres encadrants de détecter les agents ayant des problèmes et ainsi éviter le pire.

Mais qu'en sera-t-il par la suite si le CHS ne peut plus poursuivre sa mission faute d'un budget et donc de crédits pour soutenir les agents ?

La CGT Finances Publiques de la Moselle constate également, et ce malgré la remarque qu'elle avait faite dans sa motion préliminaire du CHS du 7 mars 2011 que l'administration essaie toujours de faire passer des dépenses qui ne sont pas du ressort de cette instance.

Nous lui rappelons que nous ne voterons pas des crédits pour des dépenses qui lui incombent, même si celle-ci nous fait le chantage du confort des agents.

Dans les deux cas le constat est sinistre, d'un côté une administration qui se veut à l'écoute des personnels dans une démarche "vertueuse" des risques encourus, et de l'autre côté une attitude qui fait tout pour les mettre à mal et aggraver une situation fortement dégradée.

Ce constat est donc amer et dans ce cercle vicieux ce sont toujours les agents qui font les frais de cette attitude au détriment de leur santé, la CGT espère que l'administration ne se contentera pas de paroles, mais passera à une attitude conforme à l'intérêt des agents.

NOTE D'ORIENTATION 2011 SUR LA SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL : aucune évolution en 2011 par rapport à 2010 surtout au point de vue budgétaire.

Mais, la priorité du ministère est la prévention des risques psycho-sociaux, la prévention médicale des agents exposés aux CMR (substances cancérigènes, mutagènes et stérilisantes sans oublier l'amiante). Un plan de santé pluriannuel est en cours d'élaboration pour la période 2011-2015, mais compte tenu des mouvements de personnels au sein des directions de Bercy, il ne sera pas effectif avant la fin de l'année dans une perspective raisonnable et optimiste.

Dans le cadre de la réduction des acteurs de prévention au sein du ministère des finances, une mutualisation guette nos services, ce qui aurait pour conséquence une diminution des postes de médecin de prévention de moitié à l'horizon 2020.

DROIT D'ALERTE ET DE RETRAIT :

- un document sur le droit d'alerte et de retrait va être diffusé dans les postes et services, il reprend les mêmes termes que le tract que la CGT Finances Publiques -Moselle a diffusé en février 2011.

ACTIONS VOTEES pour 2011 :

- Trésorerie de Phalsbourg : réfection des locaux (éclairage, faux-plafond, cloison phonique) pour 15.212,52 € en cofinancement 50 % par le CHS.
- Trésorerie de Bitche : réfection de l'éclairage des locaux pour 9.579,96 €
- Sites de Saint-Avold : les travaux seront actés définitivement après la visite de poste par les membres du CHS.
- SIE Metz-Est, Direccte à la Cité Administrative, Metz-Amendes : vote de crédits pour l'installation de stores ou de films.
- DRFiP METZ (ex-TG) : lit d'appoint pliable à utiliser lors de malaise des agents.
- SIP Sarrebourg : Modification de la commande d'éclairage pour 1.076,40 €
- Metzervisse et services divers de la DRFiP : Achat de lampes de bureau pour 768 €
- Trésorerie de Verny : remplacement du store enrouleur, remplacement des films solaires pour 1.930,68 €
- Divers sites : fontaines à eau (en réseau ou en bombonne s'il n'est pas possible de les mettre en réseau).
- Drfip Metz rue des Clercs : achat de 5 ventilateurs
- Divers sites : sièges ergonomiques et divers matériels ergonomiques (repose poignet, souris etc,...) fournis sur prescription du médecin de prévention.
- Pour les agents présentant des problèmes ophtalmologiques des écrans de 19 ou 22 pouces seront fournis sur prescription du médecin de prévention aux personnes présentant cette pathologie. Ils seront pris en charge par la DRFiP
- Trésorerie de Forbach : le carottage du sol a été effectué, l'analyse est en cours. La DRFiP s'est engagée à trouver une solution en cas de résultats positifs.
- L'achat d'extincteurs n'étant pas du ressort du CHS, le financement a été refusé par le CHS. Seuls les plans d'évacuation seront pris en charge.
- L'achat d'un harnais de sécurité a également fait l'objet d'un refus, cela présentait trop de risques pour son utilisation. La DRFiP s'est engagée à employer des entreprises spécifiques pour ce genre de travaux.
- DRFiP Metz-Nord : les débats au sujet des travaux sont reportés au CHS de septembre en fonction des crédits restants.

Suite aux visites de postes et aux problèmes évoqués par les agents, la CGT Finances Publiques Moselle a demandé la mise en place d'un groupe de travail sur la souffrance au travail animé par les membres du CHS et le médecin de prévention.

La CGT Finances-Moselle est également intervenue pour les tenues et matériels de communication des motards de la Douane.

La Présidente du CHS Directrice Interrégionale des Douanes a refusé de fournir des matériels de transmission non validés par la Direction Générale ; quand aux tenues, de nouveaux équipements sont prévus ils pourraient être livrés pour l'hiver prochain.

Vos représentants en CHS

Martine MEYER Paierie Régionale 03 87 33 67 83
Jean-François MEILE DRFiP service DCL 03 87 38 50 06